

## COMMUNE DE MOYE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 OCTOBRE 2020

Présents : AIGON Chloé, BAILLARGEAT Marc, BESSON Guillaume, BOUVIER Serge, CANAL Céline, CHATEL Bernard, GOURY Elodie, JOB Anthony, PERRET Carine, POËNCET Luce, ROBICHON LIEVOIS Françoise, SICLUSAN Mihaela, VIBERT Martine, PERRISSOUD Jean-Laurent

Absents : MAISON Julien ;

Secrétaire : GOURY Elodie

En hommage à l'enseignant assassiné le 16 octobre, Madame le Maire fait lecture du message de l'association des maires de France.

Par ce message le conseil municipal exprime sa solidarité avec la famille de la victime, son soutien à l'ensemble de la communauté éducative, pour leur mobilisation pour défendre la liberté d'expression, et la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République. L'ensemble des personnes présentes ont clôturé ce temps par le respect d'une minute de silence.

- 1) **Validation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 01/09/2020**
- 2) **Intercommunalité présentation du rapport d'activité 2019 de la communauté de commune Rumilly Terre de Savoie**

Madame le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal le rapport d'activité 2019 de la communauté de commune Rumilly Terre de Savoie.

Les éléments à noter sont notamment : la stabilité des taux d'imposition depuis 2013.

Les temps forts de l'année 2019, la refonte des outils de communication, ouverture du réseau de transport J'Y BUS, dernière phase de l'élaboration du PLUI H, signature de la convention Action Cœur de Ville. Le rapport est disponible en totalité sur le site Internet de la communauté de commune.

- 3) **Avenant Marché de Travaux lot 1**

Concernant les travaux d'aménagement du chef lieu et plus précisément la phase 2 et 3 :

Dans le lot 1 terrassement et VRD, initialement le long du cheminement piéton qui relie le parking de l'école à la salle d'animation était prévu des murs de soutènement. Après concertation ces murs n'ont pas été réalisés ce qui a généré une moins value d'un montant de 39 735.10€ HT

Dans ce même marché, le tonnage des enrobés n'a pas été calculé correctement ce qui a entraîné une plus value de 48 672€ HT

Sur l'ensemble du marché la plus value s'élève donc à 8937€ HT.

- Après échanges et débats, le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer cet avenant.

- 4) **Avenant marché de travaux lot 2**

Dans le lot 2 la société Sol Savoie pour le revêtement qualitatif fait état d'une moins value de 13 117.62€ HT car des cheminements doux ont été supprimés par rapport au projet initial.

- Après échanges et débats, le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer cet avenant.

#### **5) SYANE : Travaux d'électrification secteur des 4 chemins**

Le SYANE conduit régulièrement des travaux d'entretien et de sécurisation des réseaux électriques. Au printemps dernier, le conseil municipal avait déjà donné son accord pour les travaux de sécurisation et d'enfouissement de lignes électriques sur le secteur des 4 chemins. Le montant total des travaux est de 99 029€. La participation de la commune s'élève à 22 330€. Le SYANE propose un plan de financement sur 20 ans au taux de 1.90%. Pour l'année 2021, la première annuité sera donc de 1 232.62€, et 2 971€ de frais puis les annuités suivantes seront dégressives.

→ Le Conseil valide à l'unanimité ce plan de financement.

#### **6) SYANE Travaux d'électrification secteur de Lanriot**

Sur le secteur de Lanriot les travaux consisteront à remplacer des fils nus par des fils torsadés. Le cout total des travaux est de 85 437€, le reste à charge de la commune est de 14 239€. Le SYANE propose un plan de financement sur 20 ans au taux de 1.90%, soit en 2021 une première annuité de 785.98€ et 2563€ de frais puis les annuités suivantes seront dégressives.

→ Le Conseil valide à l'unanimité ce plan de financement.

#### **7) Déneigement : convention de viabilité hivernale.**

Mr Bernard Chatel présente le fonctionnement de déneigement des voiries communales. La commune est séparée en deux secteurs.

Une première partie de la voirie est déneigée par les agents municipaux avec le tracteur communal. Une deuxième partie de la voirie est déneigée par un prestataire. La convention actuelle de déneigement arrivait à son terme. Après rencontre avec Monsieur Lyannaz de l'EARL Cannebières l'adjoint en charge de la voirie propose la convention de déneigement suivante :

- Durée du 11 novembre 2020 au 15/03/2021 reconductible 4 ans
- Mise à disposition du chauffeur et du matériel tracteur et lame
- Forfait minimal de 19 heures à 110€ de l'heure, heure supplémentaire effectuée 110€
- Indemnisation de 30€ par jour d'immobilisation.

→ Après échange le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame Le Maire à signer cette convention.

#### **8) Délégation : autorisation d'ester en justice**

Madame le Maire rappelle les faits dans le dossier d'urbanisme de Monsieur Mermet. Elle précise les requêtes formulées par la Préfecture de la Haute-Savoie visant l'annulation du permis de construire accordé à Mr MERMET pour une maison d'habitation au regard de restrictions imposées par la loi Montagne. Madame le Maire propose aux Elus d'être représenté dans cette instance par un avocat.

→ Le Conseil Municipal après échanges et débats autorise à l'unanimité Madame le Maire à ester en justice et de désigner Maître DURAZ pour défendre les intérêts de la commune auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

## 9) Point des commissions

- Vie communale : les différentes associations communales ont fait leurs demandes de pré-réservation pour l'occupation de la salle d'animation jusqu'à l'été 2022. L'occupation de la salle sera soumise au protocole sanitaire en vigueur lors de l'occupation.  
**Le 11 novembre** cérémonie aux monuments à 11H avec port du masque obligatoire et distanciation physique. Ce même jour le sou des écoles proposera un regroupement de producteurs de 8h à 12h, sur le parking de l'école. Une dizaine de producteurs sont déjà inscrit à cette manifestation.
- Finances : le conseil départemental a accordé des subventions pour un montant total de 33 814€, 12 456€ pour la mise en place de la vidéoprotection, 21 358€ pour la rénovation des portes et fenêtres de la mairie.
- Intercommunalité : les commissions intercommunales se mettent en place. La commission de l'eau et l'assainissement s'est déjà tenue, et les commissions sociales et valorisation des déchets vont se tenir dans les semaines à venir.
- Scolaire : la commission a visité le groupe scolaire.  
A noter de gros effectifs pendant les temps de garderie et de restauration scolaire par rapport aux années précédentes. Le conseil d'école est fixé le jeudi 5 novembre.
- CCAS : la distribution des paniers gourmands auprès des aînés est prévue le week-end du 5 et 6 décembre. Les membres du CCAS se rendront chez les personnes concernées.

Séance levée à 23h00.

**Le Maire de Moye**

**Martine VIBERT**

